

N°18

Juillet  
2023

L'ÉCHO DE

# *Veaugues*



## Le mot du Maire

Chers administrés,

À l'heure où j'écris ce mot, la fin de l'année scolaire approche et depuis plusieurs semaines, de nombreux départements sont déjà frappés par une sécheresse qui s'annonce historique. Certains sont déjà classés par les services de l'Etat, en « alerte sécheresse » voire même en « crise sécheresse ».

C'est, une fois encore, tous ensemble que nous parviendrons à surmonter cette période. Je sais pouvoir compter sur l'engagement de chacune et chacun d'entre vous pour respecter au mieux les dispositions prises par les services préfectoraux tant en ce qui concerne l'usage de l'eau comme s'agissant des obligations en matière de débroussaillage afin de limiter le risque incendie qui s'accroît du fait de cette sécheresse. Je vous invite également à être vigilants envers vos voisins les plus vulnérables.



La collecte des déchets évolue avec le tri sélectif. Je tenais à ce que les enfants de l'école soient non seulement sensibilisés, mais participent activement à la gestion de l'environnement. Un poulailler en kit a été monté sur le site de l'école. Cette opération en collaboration avec les enseignants va permettre d'initier les enfants au biodéchets, au gaspillage alimentaire et de proposer de nouvelles solutions pour réduire les déchets. Je suis persuadé que c'est auprès des plus jeunes que les bonnes habitudes doivent être prises.

Toujours en parlant des enfants, je tiens à remercier les bénévoles de l'association Saint Vincent de Paul. Leur aide aux devoirs à la bibliothèque est précieuse et aura été bénéfique pour quelques enfants du RPI. Des travaux vont être engagés cet été à l'école : l'isolation et l'imperméabilité du sas d'entrée ainsi que l'isolation de la garderie.

Notre village a la chance d'avoir une offre de santé assez complète. Il me paraît légitime de remercier le Docteur Barbouche de continuer son activité au service de sa patientèle.

Le cabinet médical avec ses infirmières, ostéopathe, sage-femme, sophrologue et pédicure-podologue assurent un service de proximité. Des créneaux pour accueillir de nouveaux praticiens restent disponibles. Enfin, la pharmacie La Valgicienne s'est équipée d'une borne de téléconsultation médicale.

La recherche de médecins avec la communauté de communes se poursuit activement sur notre territoire, que ce soit des praticiens généralistes exerçant en libéral ou en tant que salariés. L'attractivité de certaines régions est moins évidente que d'autres, mais les besoins sont pratiquement les mêmes en matière de soins. Espérons que le plaisir de soigner des patients suffise à convaincre un médecin de s'installer dans notre campagne. Je souhaite rester optimiste !

Pour terminer, je vous souhaite une très bonne lecture de ce numéro et un excellent été à toutes et tous.

Je reste à votre service et à votre écoute.

Votre Maire,

Jean-Yves Pelé

## Sommaire

|  |    |
|--|----|
| Le mot du Maire .....                        | 2  |
| Vie municipale.....                          | 4  |
| L'école .....                                | 4  |
| Cours de danse .....                         | 5  |
| Patrimoine de la commune.....                | 6  |
| Entretien de la commune .....                | 6  |
| Bâtiments communaux .....                    | 6  |
| Aire de jeux .....                           | 6  |
| Forêt et environnement.....                  | 6  |
| Sécurité routière .....                      | 6  |
| Cimetière .....                              | 6  |
| Du nouveau à Veaugues !.....                 | 7  |
| Relais colis à l'épicerie.....               | 7  |
| Téléconsultations à la pharmacie.....        | 7  |
| HP Créations .....                           | 7  |
| Bulle de douceur Sancerroise .....           | 7  |
| Ça s'est passé dans notre commune .....      | 8  |
| A vos agendas !.....                         | 11 |
| Délégation des élus .....                    | 12 |
| L'eau et l'assainissement.....               | 13 |
| Assainissement .....                         | 13 |
| Eau .....                                    | 13 |
| Tarifs de l'eau et de l'assainissement ..... | 13 |
| Comptes 2022 .....                           | 14 |
| Élargissons notre horizon .....              | 16 |
| SMICTREM.....                                | 16 |
| A la rencontre de... Céline Dagonneau .....  | 17 |
| Revenons à nos racines .....                 | 18 |
| Adresses utiles.....                         | 19 |

## ERRATUM

Malgré tout le soin apporté à la rédaction de notre bulletin municipal, quelques erreurs se sont glissées dans le numéro précédent.

Le numéro 17 de *L'Écho* a été envoyé à l'impression avant :

- le décès de Jean-Claude DAMIEN, à l'âge de 76 ans, le 20 décembre 2022 ;
- le décès de Daniel JOULIN, à l'âge de 66 ans, le 23 décembre 2022.

Les adresses utiles, en dernière page, ont été actualisées.

Crédits photos : Yann Doucet (couverture, pages 6 & 18), Valérie Thomas (pages 4 et 11), Festi'Veaugues (pages 5, 8 et 10), HP Creations (page 7), Christel Leclere-Pierre (page 8), Laurent Joulin (pages 9 & 13), Ludivine Giraldo (pages 10 et 17).

## Vie municipale

### L'école

Les élèves de l'école de Veaugues se sont rendus à la salle polyvalente Guy Poubeau à Saint-Satur le 12 janvier dernier. Ils ont assisté avec leurs camarades des écoles du secteur de Sancerre au spectacle des « Aventures du loup et de son amie Julie » présenté par la troupe de Frédéric LANGÉ.



Fin Janvier, les enfants ont travaillé avec ardeur pour réaliser leur couronne et confectionner une belle galette des Rois au chocolat. Ainsi, les petits princes et les petites princesses portaient de jolies coiffes.

Début Mars, de drôles de personnages sont arrivés à l'école. Pirates, licornes, princesses, ... ont envahi les classes et chacun a passé une journée agréable paré de ses plus beaux atours.



Le vendredi 17 mars, les enfants se sont déplacés pour rejoindre en car le Cinémobile installé à Sancerre. Le film d'animation *Superasticot* a été projeté. Pour certains, c'était la première fois qu'ils assistaient à une séance au cinéma.

Le 11 avril, les élèves des deux classes de l'école ont participé à une chasse aux œufs géante. Des parents bénévoles ont caché des petits œufs et les élèves devaient les retrouver. Grâce à leur perspicacité, les enfants ont retrouvé rapidement les 250 petits œufs.

Afin de poursuivre leur travail sur la biodiversité, les élèves de l'école de Veaugues se sont vus offrir par le Maire un superbe poulailler blanc et gris. Dès que la clôture mobile et les différents accessoires pour nourriture seront livrés, deux poulettes viendront vivre dans leur nouveau logis dès la prochaine rentrée scolaire. L'enseignante invitera alors ses élèves à apporter les déchets verts du foyer en échange d'un ou deux œufs ...



Les enfants ont réalisé quelques activités de jardinage avec la réalisation de plants de haricots verts et de courgettes et la plantation dans les carrés de jardin de plants donnés par les familles.

Tous les élèves du RPI Veaugues Vinon Jalognes et Gardafort ont participé le 2 juin au *Spectacle des Ecoles qui chantent* à Saint Bouize avec les enfants du RPI Saint-Bouize Ménétréol-sous-Sancerre et Thauvenay.



Plusieurs manifestations ont clôturé cette année scolaire :

- 12 juin : Voyage de fin d'année pour les élèves de GS-CP de Veaugues et ceux de Jalognes au Pal.
- 22 juin : Sortie de fin d'année au Festival Môm'en théâtre pour les élèves de Veaugues.
- 23 juin : Musée des Arts à Jalognes, exposition des œuvres plastiques réalisées par tous les élèves du RPI & Fête des Ecoles à Jalognes sur le thème des danses autour du monde.

### *Travaux dans l'école*

Les plaques en amiante situées dans le local technique de l'école, pièce où les enfants n'ont pas accès, ont été recouvertes de dalles clipsées.

Des travaux ont été votés lors du conseil municipal du 12 janvier dernier. L'ancien préau de l'école, aménagé en hall suite à la création du RPI en 1986, et la salle de garderie vont être réaménagés : le hall d'entrée de la classe de Mme THOMAS va être agrandi et recevra une toiture digne de ce nom, sans fuite en cas de pluies ou d'orage, et la porte qui n'est plus du tout isolante sera changée. La salle de garderie recevra elle aussi de nouvelles huisseries puisqu'elle n'en avait pas été équipée au printemps 2018. En outre, une extension servant de local d'entretien sera construite.

### *Convention de mise en place de l'aide aux devoirs*

Une convention de mise en place d'aide aux devoirs entre la Commune de Veaugues et l'Association Saint-Vincent-de-Paul a été approuvée lors du conseil municipal du 12 janvier 2023. Sept bénévoles de l'association interviennent à la bibliothèque deux soirs par semaine pour aider les élèves en difficultés scolaires.

### *Inscriptions pour la rentrée*

Le 16 mai dernier, Mme THOMAS a procédé aux inscriptions pour la prochaine rentrée scolaire. Huit nouveaux élèves inscrits en Petite Section rejoindront leurs camarades de Moyenne Section.

### *Modification du règlement de la garderie*

Lors du conseil municipal du 23 mai 2023, une modification a été apportée au règlement de la cantine : les horaires de la garderie payante du matin et du soir ont été actualisés. Nous invitons les familles concernées à lire le règlement.

## *Cours de danse*

Depuis septembre dernier, les cours de danse sont toujours dispensés à la salle des fêtes un lundi sur deux sous la houlette de Gérard Godon. Il est possible de rejoindre le cours à tout moment.

Afin de clôturer la saison, un **cours de danse a été donné sur la place du Village** le vendredi 30 juin avec la participation du public. Ça aussi été l'occasion pour les danseurs de Neuvy Deux Clochers de retrouver leurs homologues de Veaugues.



## Patrimoine de la commune

### Entretien de la commune

Lors du conseil municipal du 12 janvier 2023, la réfection du Chemin du Taureau a été envisagée pour un montant de 26 667,60 € TTC. Une demande de subvention a été sollicitée.

### Bâtiments communaux

Un devis a été réalisé pour la réfection et la mise aux normes de l'électricité de l'église mais il a été décidé, lors du conseil municipal du 23 mai 2023, d'en demander auprès d'autres entreprises avant de prendre une décision.

### Aire de jeux

La nouvelle aire de jeux pour les enfants a été commandée et installée, le sol est en cours de réalisation.

### Forêt et environnement

L'état d'assiette 2023 a été défini lors du conseil municipal du 5 décembre 2022. Le nombre de personnes souhaitant participer aux affouages ayant augmenté cette année, il est envisagé d'ouvrir de nouvelles parcelles pour la coupe de bois. Les bois d'affouage, houppiers, taillis et arbres de qualité chauffage seront délivrés sur pied. Mme Christelle Desieux et MM. Dominique Joulin et Jean-Yves Pelé ont été désignés garants de la bonne exploitation des bois.



Un nettoyage de la parcelle où ont été plantés des cèdres l'an dernier a été réalisé par l'ONF pour retirer les ronces.



### Sécurité routière

Deux devis ont été demandés à l'entreprise LEBONTRACAGE et voté lors du conseil municipal du 23 mai 2023.

- La rénovation du marquage routier dans la Rue de la Gare, la Route de Vinon, la Grande Rue, la Place et la création du cheminement piéton au sein de l'ESAT ont été estimées à 2 800 € TTC.
- La réalisation de la signalisation et la matérialisation de deux places de stationnement devant la boulangerie ont été estimées à 2 200 € TTC.

### Cimetière

Le règlement du cimetière est en cours de finalisation et les conseillers se penchent sur la mise à jour des données le concernant.

## Du nouveau à Veaugues !

### Relais colis à l'épicerie

L'épicerie *Le Panier Sympa* est un point relais *Pick Up* et permet ainsi le retrait et le dépôt de colis Colissimo, Chronopost et Dpd.

L'épicerie est ouverte aux horaires suivants :

- les lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi & dimanche : de 8h30 à 12h30 et de 15h30 à 20h00 ;
- le mercredi : de 8h30 à 12h30.

### Téléconsultations à la pharmacie

La pharmacie est à présent dotée d'une cabine de téléconsultation qui permet aux administrés d'obtenir une consultation avec un médecin en cas de besoin.

### HP Créations



*Depuis 2021, je suis créateur de Luminaires sur Veaugues. Vous m'avez sûrement rencontré sur divers expos et salons dédiés aux métiers d'Art. HP Créations propose des luminaires artisanaux en cuivre, acier, laiton et bois. De la petite lampe de bureau jusqu'au plafonnier en passant par les lampadaires, je propose des modèles uniques et originaux. J'aime aussi intégrer à mes créations des pièces chinées (pièces mécaniques, anciens outils, anciennes pièces de déco...) afin de leur donner une seconde vie.*

*Une idée en tête ? Je travaille également le « sur-mesure ».*

*Je reçois à l'atelier sur rdv uniquement.*

*Pascal*

☎ : 06 12 94 96 07

📘 📷 \_hp\_creations\_deco.indus

### Bulle de douceur Sancerroise

Depuis le 1<sup>er</sup> juin, Coralie CHIGOT propose des massages bien-être et énergétiques au cabinet médical.

☎ 06 31 92 29 42

📘 Bulle de douceur Sancerroise

✉ bullededouceursancerroise@outlook.fr

## Ça s'est passé dans notre commune

### Distribution des colis et cadeaux de Noël

La fin des restrictions sanitaires nous a permis de renouer avec les festivités habituelles de la commune.

Ainsi le **repas de Noël des anciens** a eu lieu le 14 décembre dernier. De même les enfants de la commune ont pu recevoir leurs **cadeaux de Noël** au cours de l'**arbre de Noël** du 17 décembre. Monsieur le Maire et plusieurs conseillers se sont également substitués aux lutins de Noël pour aller distribuer leurs cadeaux à nos anciens en EHPAD le 28 décembre dernier.



### Soirée théâtre organisée par Festi'Veaugues

Le dimanche 15 janvier 2023, les Baladins de Mehun ont joué leur nouvelle pièce *Le système Ribadier*, un vaudeville en trois actes écrit par Georges Feydeau qui a entraîné de nombreux éclats de rire chez les spectateurs.



### Saint Blaise

Le dimanche 5 février 2023, le repas de Saint Vincent-Saint Blaise, organisé par Festi'Veaugues, a rassemblé 72 convives autour du bâtonnier Benoît Roger. Le Restaurant Le Paris a régalié les participants. Ce fut un agréable moment convivial apprécié de tous.

### Chantier Nature de sauvegarde des pelouses calcicoles de l'ancienne voie ferrée

Mercredi 22 février, sous un ciel nuageux, un petit groupe de bénévoles motivés s'est réuni pour entretenir les pelouses de l'ancienne voie ferrée de Veaugues, classées en Natura 2000.

Accompagnés par l'animatrice du site Natura 2000 « *Coteaux calcaires du Sancerrois* »\*, Monsieur le Maire Jean-Yves Pelé, et de deux employés communaux, ils ont efficacement œuvré pour débroussailler et nettoyer ce bel espace fréquemment utilisé par les randonneurs et randonneuses, et les adeptes de course à pieds. Nous avons également eu le plaisir de recevoir les journalistes de France 3 Région pour valoriser cette action.

Les pelouses calcicoles sont des milieux fragiles, rares en région Centre-Val de Loire, qui ne peuvent aujourd'hui se maintenir que grâce à l'intervention humaine (fauche, débroussaillage ou pâturage). Elles abritent de nombreuses espèces de faune et de flore dont font par exemple partie les Orchidées (Ophrys bourdon ou Orchis pyramidale protégées à l'échelle régionale, etc.). Les plantes présentes attirent les insectes pollinisateurs. Un havre de paix pour les papillons, les criquets, les sauterelles, et les abeilles !

Un grand MERCI aux participants pour cette agréable et utile journée de chantier nature !

\* Le site Natura 2000 *Coteaux calcaires du Sancerrois* est animé par le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire sous la maîtrise d'ouvrage du Syndicat mixte de Pays Sancerre-Sologne.

Pour en savoir plus :

<https://pays-fort-sancerrois.n2000.fr/accueil>

<https://www.cencentredeloire.org/>



## Inauguration des Maisons Âges & Vie

L'inauguration des Maisons Âges et Vie a eu lieu le 22 février dernier.

## Randonnée

Le dimanche 12 mars 2023 a eu lieu la randonnée pédestre organisée conjointement entre Festi'Veaugues et l'Association des Parents d'élèves du RPI. Cette manifestation a remporté un franc succès. Un peu plus de 300 participants, toutes générations confondues, se sont inscrits sur les trois distances proposées à partir de 7h30. Entre parcours forestiers et petits chemins de campagne, les marcheurs ont pu profiter sous le soleil des circuits impeccablement balisés les conduisant cette année sur Azy, Montigny et Jalognes. Après un ravitaillement copieux et le verre de l'amitié à l'arrivée, chaque participant est reparti pleinement satisfait et prêt à revenir.

## Au Centre de Secours

Le SDIS du Cher a organisé le **samedi 18 mars**, des **portes ouvertes** au sein des Centres de Secours du département. Pour celui de Veaugues, c'était le matin, environ trente-cinq personnes sont venues. Des familles avec des enfants, des personnes plus âgées pour faire une visite des locaux, regarder les véhicules, prendre des photos et poser des questions sur l'organisation des secours avant l'arrivée des véhicules en intervention et des renseignements divers.

Le centre de secours de Veaugues a réceptionné un CCRM (Camion Citerne Rural Moyen) en remplacement du FPTHR (Fourgon Pompe Tonne Hors Route) qui datait du début des années 2000. Ce nouveau véhicule pourra embarquer entre 3 et 6 sapeurs, et combattre différents types de feux (véhicule, habitation, feu de chaume et d'espace naturel...)



*Le Centre est toujours à la recherche de pompiers pour assurer une activité opérationnelle sur notre territoire. Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter le Chef de Centre, le Lieutenant Laurent JOULIN, pour demander de plus amples renseignements.*

### *Soirée Pâté aux Pommes de terre*

Le samedi 6 mai, la soirée Pâté aux Pommes de terre, organisée par Festi'Veaugues, a été un peu boudée du public mais les 55 participants ont passé un excellent moment. Ils se sont régalés avec la spécialité de la région, le pâté aux pommes de terre préparé par la boulangerie de Veaugues. Après le repas, l'orchestre Duo Musette a animé la soirée et les participants n'ont pas hésité à envahir la piste de danse.



### *Cérémonies officielles*

La cérémonie du 8 mai a eu lieu au Monuments aux Morts et a été suivie d'un vin d'honneur.

La commémoration de la fusillade des résistants du 19 mai 1944 a eu lieu le samedi 20 mai à la stèle du Four à Chaux et s'est poursuivie avec un verre de l'amitié.



## A vos agendas !

Vendredi 14 juillet

**VEAUGUES**

*Bonne Fête Nationale  
14 JUILLET*

**2023**

*11h00 Défilé motorisé des pompiers*

*11h30 Dépôt de gerbe au monument aux morts  
suivi d'un vin d'honneur servi sur la place*

*18h00 Fromagée servie dans la rue du 8 mai  
(Service assuré jusqu'à 18h45)*

*A partir de 19h00 Restauration et Buvette  
proposée par les pompiers*

*22h30 Retraite aux flambeaux suivi du feu  
d'artifice sur la place de l'église offert par la  
Municipalité*

**FESTI**

**BAL POPULAIRE  
ORGANISÉ PAR  
LES POMPIERS  
DE VEAUGUES**

Dimanche 6 août

**Brocante et marché artisanal** et gourmand organisé par **Festi'Veaugues** près du stade.

Vendredi 29 septembre

20h30 : Assemblée générale de **Festi'Veaugues**.

Samedi 16 décembre

**Arbre de Noël** : pensez à réserver votre après-midi !

## Délégation des élus

Suite à la démission de Mme Sandrine Petit, troisième adjointe, pour raisons personnelles, le nombre d'adjoints a été fixé à trois lors du conseil municipal du 23 mars 2023. Il s'agit de :

- Mme Valérie Thomas, première adjointe,
- M. Yann Doucet, deuxième adjoint, délégué aux finances,
- M. Laurent Joulin, troisième adjoint, délégué aux travaux.

Quelques changements ont également été réalisés dans les délégations des élus :

- Commission d'appels d'offre : Mme Christel Leclere-Pierre, Mme Christelle Desieaux ;
- Commission « Communication » : Mme Valérie Thomas, M. Yann Doucet, Mme Christel Leclere-Pierre, Mme Ludivine Giraldo ;
- Commission « Cadre de vie & patrimoine naturel » : M. Laurent Joulin ;
- Commission « Gestion du personnel » : M. Jean-Yves Pelé, Mme Valérie Thomas ;
- Commission « Ecoles & actions sociales » : M. Yann Doucet, Mme Myriam Millérioux, Mme Delphine Godelu ;
- Commission « Finances & patrimoine bâti » : M. Yann Doucet, Mme Valérie Thomas, Mme Sylvie Thiot, Mme Ludivine Giraldo ;
- Communauté de communes : M. Jean-Yves Pelé ;
- Pays Sancerre Sologne : M. Jean-Yves Pelé ;
- Référent PLUi : M. Jean-Luc Millet ;
- Syndicat intercommunal des transports scolaires Sancerre-Léré : Mme Myriam Millérioux ;
- Syndicat Départemental d'Energie du Cher (SDE 18) : M. Laurent Joulin ;
- Syndicat Mixte des Eaux Régions Sud Est (SMERSE) : Mme Myriam Millérioux, M. Laurent Joulin ;
- Syndicat d'aménagement hydraulique et de la maîtrise de l'érosion des sols agricoles dans le Sancerrois (SIAHMESAS) : Mme Valérie Thomas et M. Jean-Luc Millet (titulaires), Mme Delphine Godelu et M. Laurent Joulin (suppléants) ;
- Syndicat mixte de collecte et de traitement des résidus ménagers (SMICTREM) : Mme Christel Leclere-Pierre ;
- Agence Cher Ingénierie des Territoires (CIT) : M. Laurent Joulin ;
- Comité National d'Action Sociale (CNAS) : M. Jean-Yves Pelé ;
- Délégué Défense : M. Pascal Colin ;
- Délégué Prévention routière : M. Pascal Colin.



# L'eau et l'assainissement

## Assainissement

### Poste de relevage

Un poste de relevage des eaux usées a été installé au croisement de la Rue des Jonquilles et de la Route de Sancerre. Celui-ci permet d'acheminer les eaux usées des routes de Crézancy et de Sancerre et du Chemin de Montauban jusqu'à la station d'épuration. L'entretien et les réparations sont à la charge de la commune jusqu'à la prise de compétence de l'eau et de l'assainissement par la Communauté de Communes.



## Eau

Les travaux réalisés en 2021 sur le réseau d'eau ont permis à la commune de réaliser des économies d'eau. Avant les travaux, la consommation du bourg était d'environ 260 à 270 m<sup>3</sup> d'eau par jour avec des pics à 320 m<sup>3</sup> certains jours. Après la fin des travaux, la consommation est passée à environ 150-160 m<sup>3</sup> par jour et, depuis les dernières réparations, elle n'excède plus 100 m<sup>3</sup> par jour.

## Tarifs de l'eau et de l'assainissement

Vu l'équilibre du budget Eau & Assainissement et l'augmentation des prix dans la vie courante, il a été décidé lors du conseil municipal du 5 décembre 2022 de ne pas augmenter les tarifs de l'eau et de l'assainissement. Ceux-ci restent donc les mêmes que ceux votés lors du conseil municipal du 20 décembre 2021 :

|                |  |                       | Date d'application   |
|----------------|--|-----------------------|--|
| Eau            | Abonnement annuel  | 60,00 €               | 01/01/2022   |
|                | Consommation   | 1,55 €/m <sup>3</sup> | Après le relevé de compteur annuel, effectué entre juillet et septembre 2022 |
|                | Ouverture / Fermeture du contrat d'abonnement                    | 50,00 €               | 01/01/2022   |
|                | Relevé intermédiaire avec facturation sans fermeture de compteur | 10,00 €               | 01/01/2022   |
| Assainissement | Abonnement annuel  | 100,00 €              | 01/01/2022   |
|                | Consommation   | 1,55 €/m <sup>3</sup> | Après le relevé de compteur annuel, effectué entre juillet et septembre 2022 |
|                | Raccordement au réseau   | 1 000,00 €            | 01/01/2022   |

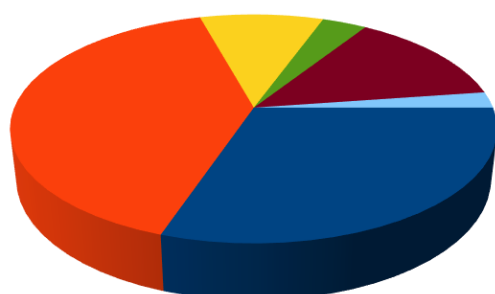
Il est rappelé aux administrés que le budget eau et assainissement deviendra une compétence de la Communauté de Communes en 2026.

# Comptes 2022

## Budget de fonctionnement

### Dépenses

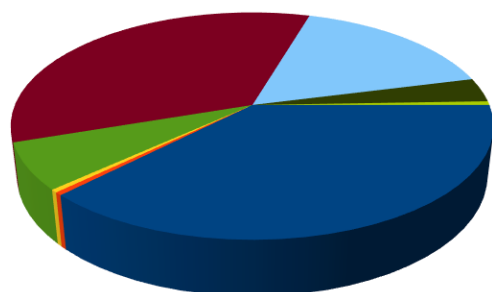
|  | Total réalisé €   | %             |
|--|-------------------|---------------|
| Charges à caractère général                    | 156 177,13        | 30,19         |
| Charges de personnel et frais assimilés        | 209 735,18        | 40,54         |
| Atténuations de produits                       | 50 757,00         | 9,81          |
| Opérations d'ordre de transfert entre sections | 18 281,00         | 3,53          |
| Autres charges de gestion courante             | 70 665,30         | 13,66         |
| Charges financières                            | 11 764,99         | 2,27          |
| <b>Total</b>                                   | <b>517 370,60</b> | <b>100,00</b> |



- Charges à caractère général
- Charges de personnel et frais assimilés
- Atténuations de produits
- Opérations d'ordre de transfert entre sections
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières

### Recettes

|  | Total réalisé €   | %             |
|--|-------------------|---------------|
| Résultat de fonctionnement reporté                   | 351 128,29        | 37,36         |
| Atténuations de charges                              | 4 066,29          | 0,44          |
| Opérations d'ordre de transfert entre sections       | 3 823,00          | 0,41          |
| Produits des services, du domaine et ventes diverses | 62 073,47         | 6,60          |
| Impôts et taxes                                      | 326 894,10        | 34,78         |
| Dotations, subventions et participations             | 154 733,43        | 16,46         |
| Autres produits de gestion courante                  | 32 094,52         | 3,41          |
| Produits exceptionnels                               | 5 100,00          | 0,54          |
| <b>Total</b>   | <b>939 913,10</b> | <b>100,00</b> |

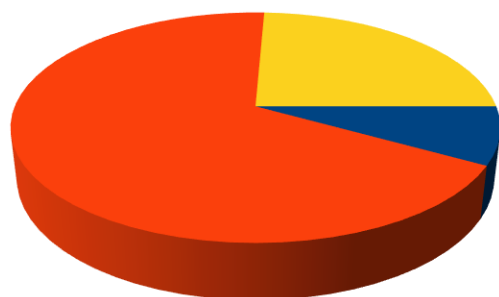


- Résultat de fonctionnement reporté
- Atténuations de charges
- Opérations d'ordre de transfert entre sections
- Produits des services, du domaine et ventes diverses
- Impôts et taxes
- Dotations, subventions et participations
- Autres produits de gestion courante
- Produits exceptionnels

## Budget d'investissement

### Dépenses

|  | Total réalisé €  | %             |
|--|------------------|---------------|
| Opérations d'ordre de transfert entre sections | 3 823,00         | 8,09          |
| Emprunts et dettes assimilées                  | 31 948,68        | 67,60         |
| Immobilisations corporelles                    | 11 490,51        | 24,31         |
| <b>Total</b>                                   | <b>47 262,19</b> | <b>100,00</b> |



- Opérations d'ordre de transfert entre sections
- Emprunts et dettes assimilées
- Immobilisations corporelles

### Recettes

|  | Total réalisé €  | %             |
|--|------------------|---------------|
| Solde d'exécution de la section d'investissement reporté | 21 026,95        | 45,54         |
| Opérations d'ordre de transfert entre sections           | 18 281,00        | 39,59         |
| Dotations, fonds divers et réserves                      | 6 488,58         | 14,05         |
| Emprunts et dettes assimilées                            | 380,00           | 0,82          |
| <b>Total</b>   | <b>46 176,53</b> | <b>100,00</b> |



- Solde d'exécution de la section d'investissement reporté
- Opérations d'ordre de transfert entre sections
- Dotations, fonds divers et réserves
- Emprunts et dettes assimilées

## Taux d'imposition locale 2023

Lors du conseil municipal du 11 avril dernier, il a été décidé de ne pas augmenter les taux de taxes directes locales.

# Élargissons notre horizon

SMICTREM



## Collecte des déchets en porte à porte

A partir du 1<sup>er</sup> octobre 2023, le **ramassage des déchets** ménagers (bac noir) et des déchets multi matériaux (bac jaune) se feront **en porte à porte**. Pour les bacs de regroupement, la collecte continuera de la même manière qu'actuellement. Ces ramassages s'effectueront **toutes les deux semaines du 1<sup>er</sup> octobre au 30 avril**, puis repasseront à **une levée par semaine à partir du 1<sup>er</sup> mai** afin d'éviter les nuisances liées à la chaleur.

Chaque foyer disposera d'un **bac de déchets ménagers (noir)** et un **bac de multi-matériaux (jaune)**, doté d'un logo du SMICTREM sur l'avant et de l'adresse de l'utilisateur sur l'arrière. La taille des bacs dépendra du nombre d'habitants du logement :

- 240 litres pour les foyers de 1 à 2 personnes,
- 360 litres pour les foyers de plus de 2 personnes.

Les bacs de regroupement, eux, comprendront un bac (noir) de déchets ménagers de 770 litres et deux bacs (jaunes) de multi-matériaux de 360 litres chacun, soit 720 litres. Le cas des professionnels et des administrations sera étudié au cas par cas par le SMICTREM. Quant aux logements ne permettant pas le dépôt de bacs, la collecte des déchets se fera au sac.

La **distribution des bacs de collecte** en porte à porte aura lieu **du 5 juin au 14 juillet 2023** pour l'ensemble du SMICTREM. Elle sera précédée, à partir du 29 mai, de la distribution d'informations dans les boîtes aux lettres des administrés, comprenant un calendrier des collectes et un rappel des consignes de tri. La société responsable de la distribution des bacs utilisera des véhicules utilitaires blancs dont les immatriculations seront communiquées à la mairie.

**L'attention des administrés est attirée sur le fait que, malgré la distribution des bacs cet été, ceux-ci ne seront ramassés qu'à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2023.** En attendant, il est nécessaire de continuer à apporter ses déchets multi-matériaux aux colonnes de tri situés près du cimetière. Ces colonnes disparaîtront ensuite progressivement après la mise en place du nouveau système de collecte pour ne laisser que les colonnes de tri du verre.

Il est à noter qu'un agent de « caractérisation » dédié à la surveillance du tri passera dans les communes aléatoirement pour vérifier le contenu des poubelles.

## Compostage

Le SMICTREM souhaite favoriser le compostage pour les déchets biodégradables (qui se retrouvent encore dans les poubelles ménagères) à partir de janvier 2024. Des bacs de compost devraient être proposés gratuitement contre une formation aux compostages des biodéchets en fin d'année 2023.

## Divers

Le SMICTREM rappelle qu'il peut être sollicité par des associations pour des occasions de manifestations.

Un ramassage des « envols » (déchets qui se propagent autour de la déchetterie) est programmé une fois par mois sur 800 mètres en amont et aval de la déchetterie.



## A la rencontre de... Céline Dagonneau



Céline est née en 1979 à Nevers. Elle est issue d'une famille d'agriculteur de Garchizy. Elle est maman de 3 enfants âgés de 16,15 et 10 ans.

Titulaire d'un BEP Comptabilité, d'un BAC Technologique en informatique et d'un BTS en développement informatique, elle a occupé son premier poste pendant 6 ans dans une filière automobile en tant que développeuse de logiciel informatique. Suite à un licenciement économique, elle s'est reconvertie dans la comptabilité en suivant une remise à niveau par correspondance qu'elle s'est auto financée. Au bout d'un an, en 2009, elle trouve un poste de secrétaire dans un syndicat pour un RPI. Là, elle s'occupe de la gestion comptable, celle du personnel... pour seulement 4 heures par semaine. Pour compléter ce temps partiel, elle intègre la Communauté de Communes des 3 provinces en tant qu'agent d'accueil et gestion des ordures ménagères. En 2011, Céline arrête son activité dans le RPI pour un temps plein à la CDC des 3 provinces.

Puis, en 2016, elle arrive à Veaugues, recrutée par la précédente municipalité en poste depuis 2014 car le poste de secrétaire de mairie est vacant depuis 3 mois... Mme Chestier, Maire de Veaugues à cette époque, est disponible les matins et lui transmet ses connaissances acquises depuis 2 ans. Elle l'aide énormément dans sa prise de poste. D'ailleurs, Céline la remercie chaleureusement : « *Mme Chestier m'a accordé sa confiance et m'a offert une belle opportunité en me choisissant pour occuper le poste de secrétaire de Mairie. Je lui en serai toujours reconnaissante.* »

Passionnée par son métier, elle est toujours volontaire pour se former sur tous les thèmes qui concernent la commune. Elle suit 3 à 4 stages par an dans différents domaines, en fonction des besoins. Elle a pu ainsi gravir les échelons et ses tâches sont multiples et variées (gestion de la comptabilité, du personnel, du cimetière, de l'état civil, de l'eau et assainissement, de la forêt, de l'urbanisme, des élections...). Céline ajoute : « *Il faut aimer se remettre en question, avoir le sens du service public, être à l'écoute, savoir orienter les administrés selon leurs demandes. Si je n'ai pas la réponse, je me renseigne ou bien je les oriente vers différents professionnels en respectant le secret professionnel. C'est primordial ! Ce qui est dit en Mairie doit rester en Mairie.* »

Le Maire, M. PELÉ, avec la nouvelle municipalité élue en 2020 a poursuivi sur la même lancée en permettant à Céline de continuer à évoluer en compétences. Sa formation n'en est que plus riche. D'ailleurs, par rapport au travail effectué et aux tâches dont elle est responsable, Céline a été nommée rédactrice.

De part les obligations professionnelles du Maire, Céline a dû changer ses habitudes de travail rapidement. Sa charge de travail s'est alourdie et même si les débuts ont été difficiles, grâce à la capacité d'adaptation de chacun, une relation de confiance s'est installée. Cette nouvelle organisation lui permet d'avoir plus d'autonomie, toujours sous couvert du Maire bien évidemment. Elle est désormais aidée par Alexandra LAMY dans les tâches administratives et une belle complicité s'est installée entre elles.

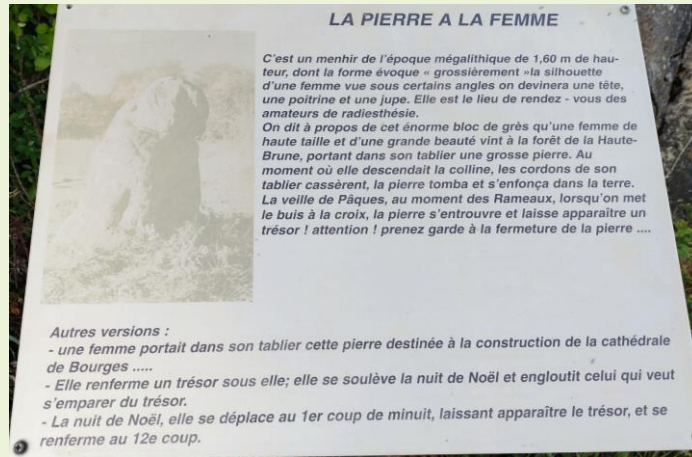
A l'instar de ses collègues, Céline a vécu son premier changement de municipalité. La même impression est ressentie pour tous les agents quand un nouveau Maire arrive avec son équipe. « *Ce n'est pas facile, tout du moins, au début du mandat car il faut reprendre ses marques, apprendre à se connaître... Des efforts doivent être faits des deux côtés pour aller dans le même sens et pouvoir mener au mieux les projets définis par l'équipe municipale.* » Céline ajoute qu'elle vivra d'autres changements...

À la fin de l'entretien, Céline tient absolument à mentionner ses collègues : « *Je suis la dernière arrivée. Je les remercie chaleureusement pour l'accueil qu'ils m'ont accordé lorsque j'ai intégré leur équipe déjà composée de 5 personnes. Chacun a son rôle et je peux compter sur chacun d'entre eux pour m'aider dans mon travail quotidien.* »

## Revenons à nos racines

Un peu de lecture pour les beaux jours d'été : un conte tiré des *Nouveaux Contes du Berry, Légendes perdues et retrouvées* par Pierre-Jean Baranger et Léonie Charmot, chez *Les Ardents Editeurs*.

### Le Mystère de la Pierre-à-la-Femme



Depuis qu'il était en âge de marcher, messire Antoine Giraud ne cessait d'arpenter le sentier menant à sa riche demeure de Saint-Georges-sur-Moulon. Ce chemin de terre serpentait entre deux collines, l'une portant le château de Puyvallée, l'autre celui de Montpensier. Devenu par chance et opportunité propriétaire de grands biens, il contemplait, sans jamais être rassasié, son carré de vigne. À chaque vendange, il obtenait un beau raisin sucré, délivrant un vin qui, bien qu'aigrelet, lui semblait d'honnête facture. À savoir que messire Giraud goûtait fort le breuvage ainsi produit, et que sa raison s'en trouvait hélas mise en défaut, ce qui ne manquait pas de lui attirer les nombreuses réflexions de la part du voisinage.

En ce jour d'automne, il régnait un fin brouillard qui transformait le paysage, laissant croire que la vérité était fausse et le mirage vrai. Antoine avait vidé quelques bouteilles de son vin avant d'entreprendre sa promenade habituelle. En se moquant, il avait noté que les ceps de vigne ressemblaient à s'y méprendre à des silhouettes noires de gnomes décharnés. Son rire toutefois resta coincé dans sa gorge lorsqu'il aperçut soudain, lui faisant face au milieu du chemin, une femme très âgée qui tenait un enfant par la main. L'un et l'autre regardaient fixement maître Giraud. La femme leva brusquement le bras, comme pour interdire un pas de plus à l'homme.

— Que voulez-vous ? hoqueta messire Giraud.

Les deux créatures ne pipaient mot et se contentaient d'observer leur interlocuteur. Puis le plus jeune, lâchant la main de la vieille femme, s'approcha.

— Giraud, Giraud, tu ne dois plus emplir ton tonneau ! Giraud, Giraud, tu ne dois plus vider ton tonneau ! gronda-t-il d'une voix caverneuse.

Stupéfait, Antoine recula et tomba à la renverse. Se relevant, prêt à déguerpir, il ne vit plus personne sur la route et crut avoir rêvé. Devant lui se dressait simplement un gros rocher gris, autour duquel s'enroulaient des serpents de brumes et quelques pieds de lierre. Des deux êtres qui l'avaient effrayé, il ne subsistait plus aucune trace.

On murmure que, dès le lendemain, les vignes furent arrachées promptement et remplacées par de beaux vergers, plantés de la main même de messire Giraud. Celui-ci ne se vanta guère de sa mésaventure, mais déserta sa cave et son vin, par peur de rencontrer à nouveau la femme et l'enfant. Depuis, ayant fait fortune avec ses pommes, il s'en va parfois déposer quelques fruits de sa récolte au pied de la Pierre-à-la-Femme.

La rumeur prétend qu'au matin, il ne reste rien... Peut-être sont-ce des lutins, des elfes, des campagnols ou des renards qui les ont dévorés. Il se peut aussi que ce soit la femme et l'enfant qui, revenant hanter les environs, acceptent cette offrande. Seul Antoine Giraud connaît le fin mot de l'histoire... et encore, ce ne sont que des suppositions. Car nul ne perçoit avec certitude la vérité qui paraît fausse et le mirage qui semble vrai.

## Adresses utiles

### Secrétariat de la Mairie

Horaires d'ouverture au public :

Site internet de la commune :

☎ : 02 48 79 24 20

- lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 08h30 à 12h30
- « [www.veaugues.fr](http://www.veaugues.fr) »

### Agence postale communale

Horaires d'ouverture :

☎ : 02 48 79 26 21 (dans les locaux de la Mairie)

- du lundi au vendredi de 08h45 à 12h15
- samedi de 10h15 à 11h45

### Bibliothèque

Horaires d'ouverture :

☎ : 02 48 79 23 29

- mardi de 16h30 à 18h30
- vendredi de 10h00 à 12h00

Bibliothèque annexe en mairie de Vinon :

mardi & vendredi de 17h00 à 18h00

### Epicerie Le Panier Sympa

Horaires d'ouverture :

- tous les jours sauf mercredi : 8h30-12h30 / 15h30-20h
- mercredi : 8h30 à 12h30

### Dr Barbouche

☎ : 02 48 79 27 16

### Pharmacie La Valgicienne

Un message précisant la pharmacie de garde est affiché à l'entrée de la pharmacie de Veaugues ainsi que sur son répondeur téléphonique

Pharmacie de garde la plus proche :

Horaires d'ouverture :

☎ : 02 48 79 22 34

☎ Renseignements au 3237 (service payant)

- lundi, mardi, mercredi, jeudi & vendredi de 09h00 à 12h30 et de 14h30 à 19h00
- samedi de 09h00 à 12h30

### Déchetterie de Vinon

(<https://horaires-dechetteries.fr/nord-ouest/centre/cher-item/vinon>)

Horaires d'ouverture d'hiver :

☎ : 02 48 79 25 71

- lundi, mardi, jeudi & vendredi de 13h30 à 17h30
- mercredi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- samedi de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- lundi, mardi, jeudi & vendredi de 14h00 à 18h00
- mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- samedi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00

Horaires d'ouverture d'été :

Collecte des ordures ménagères :

Collecte des bacs de tri sélectif :

Mardi matin à partir de 06h00

Jeudi matin

### Numéros utiles

Cabinet médical :

- Infirmières

☎ : 06 08 70 67 46

- Ostéopathe : Solène MECHIN

☎ : 06 75 45 56 67

- Podologue : Romane MILLOT

☎ : 02 48 78 00 00

- Sage-femme : Aurélie GRANJON

☎ : 06 32 55 12 65

- Psychologue : Claire CAILLERET

☎ : 07 89 88 56 24

- Massages : Coralie CHIGOT

☎ : 06 31 92 29 42

Protection Maternelle & Infantile (PMI)

☎ : 02 48 55 82 05

Assistants maternelles :

- Madame GODELU Delphine

☎ : 02 48 79 24 68 ou 06 83 43 57 94

- Madame HAVOT Emmanuelle

☎ : 02 48 79 27 57 ou 09 53 96 14 64

- Madame GIGOT Emilie

☎ : 06 73 50 62 86



*Marcy*